



Rapport d'activité 2023

La Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon regroupe 35 communes du district de Nyon, qui délèguent ainsi leurs obligations légales en matière de dépistage et prophylaxie dentaire chez les écoliers. La participation financière des communes pour 2023 était de CHF 4.20 par habitant (2022 : CHF 4.20).

Le Comité est composé comme suit au 31 décembre 2023 :

Président	M. Jean-Jacques Nicolet, Municipal à Marchissy
Vice-présidente	Mme Jeannette Weber, Municipale à Gland
Membres	Mme Monya Jaccard, Municipale à Burtigny Mme Nathalie Helmers, Municipale à Commugny M. Marc Meyer, Municipal à Bogis-Bossey
Médecin-dentiste conseil	M. le Dr Philippe Hahn
Boursier	M. Julien Ménoret
Secrétaire	Mme Karine Teixeira Ferreira

Les comptes 2023 ont été bouclés avec un bénéfice opérationnel de CHF 17'445.42 (2022 : CHF 4'861.39).

Au total, 7'099 élèves ont été dépistés en 2023 (2022 : 7'023). 161 enfants ont été traités (2022 : 151). Ces soins sont facturés au tarif préférentiel recommandé par la société Suisse d'odontostomatologie (SSO) et représentent une source de financement complémentaire non négligeable.

Par ailleurs, les élèves ont bénéficié d'un cours de prophylaxie dentaire.



Rapport du président

Assemblée générale de la Caravane Dentaire du 21 mars 2024

Rapport du président

Introduction

Bonjour à toutes et tous.

Je tiens tout d'abord à remercier la commune de La Rippe pour la mise à disposition de la salle, ainsi que toutes les personnes présentes ce soir et mes collègues du comité.

Nous formons une petite équipe soudée et performante, M. le Dr Pedro Costa et son assistante Mme Maria Cresta, Mme Fanny Michelet, notre MDS, et M. le Dr Philippe Hahn, mais aussi les membres de l'administration, M. Julien Ménoret et Mme Karine Teixeira Ferreira. N'oublions pas non plus les membres de la voirie de Gland qui assurent le transport et l'installation de la caravane.

Ils méritent la reconnaissance de leur travail et nos remerciements.

Actualité

L'année 2023 fût une année plutôt calme, bien que Mme Cendrine Cattin soit partie pour gérer son propre cabinet d'hygiéniste.

Mme Fanny Michelet la remplace. Elle est maintenant pleinement intégrée à notre équipe depuis le 15 novembre 2023. Fanny est assistante dentaire diplômée.

Elle a également de l'expérience dans le domaine de la formation.

Les soins

Les chiffres indiquent une légère augmentation des soins facturés mais restent en dessous du montant budgétisé, soit un manque d'environ CHF 8'000,00.

Cyber-Sécurité

La Caravane n'a pas subi d'attaque cette année, ce dont nous nous félicitons.

Actions en cours

Les flyers distribués aux enfants pour les parents lors de la prophylaxie ainsi que la feuille de soin ont été modifiés pour inciter les parents à envoyer leurs enfants à la Caravane plutôt que chez un dentiste de ville.

Les démarches pour rendre le cabinet écoresponsable se poursuivent.

Nous travaillons à promouvoir les soins offerts par la Caravane.

Dépistage approfondi

Le grand souci du moment concerne les dépistages approfondis.

Tous les 3 ans, les enfants font l'objet d'un dépistage approfondi susceptible de détecter des problèmes mieux que le dépistage actuel. Durée : 15 minutes, au lieu de 30 comme actuellement.

Les classes concernées ne pourront pas être traitées entièrement dans la Caravane, faute de temps.

Les parents de ces enfants devront donc les faire contrôler par un dentiste de ville.

Pour différentes raisons, dont la Loi sur la protection de données et le CoVid, la mise en place de ce nouveau système a pris du retard. Le décès de Mme Cunier, médecin-dentiste cantonale, a aussi entraîné des retards du projet.

Quelques médecins-dentistes scolaires ont écrit conjointement une lettre à Mme Sonya Butera, médecin dentiste cantonale et successeuse de Mme Cunier pour demander des explications.

M. le Dr Hahn et moi-même avons pris contact avec elle et elle vendra visiter la Caravane après les vacances de Pâques. Nous avons convenu d'une séance de travail pour discuter des différentes problématiques du nouveau système de dépistage et de ses implications sur notre manière de travailler.

Avenir

La modification des statuts dont nous avons parlé lors de la dernière assemblée est une opération complexe et donc onéreuse. Le comité ne voit pas d'intérêt prépondérant pour le moment à entreprendre cette démarche.

Conclusion

Je vous remercie de votre attention et je laisse maintenant la parole au Dr Costa.



Rapport du médecin-dentiste



Assemblée Générale du 21 mars 2024

Rapport du médecin-dentiste

Mesdames et Messieurs les délégués des communes membres,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Nous avons accompli les objectifs qui nous ont été confiés pour l'année 2023 en respectant le planning fixé. Cela nous a permis d'examiner tous les enfants de toutes les écoles des communes du district de Nyon.

La Clinique dentaire scolaire a poursuivi les dépistages ainsi que la réalisation des soins bucco-dentaires. Toutes ces interventions se sont bien déroulées, comme en témoigne la satisfaction des enfants et des parents.

En 2023, j'ai suivi 80 heures de formation continue dans le domaine de la pédodontie. Une expérience intensive et enrichissante qui m'a permis de mettre à jour mes connaissances et mes compétences au profit de nos élèves. Je tiens à remercier chaleureusement les membres du Comité pour leur soutien.

Depuis mon arrivé en 2022, j'ai eu la chance d'intégrer une structure organisée et accueillante. Adjectifs pour moi utilisés dans mon rapport de l'année précédente.

Mais pour l'année 2023 j'ai envie de rajouter l'adjectif "SOURIANTE". Une caravane souriante où chaque enfant ou adolescent peut manifester sa joie, sa bonne humeur, son amabilité par un sourire.

Je tiens à remercier le Comité pour sa confiance et sa bienveillance.

Un merci spécial à Madame Cresta pour son soutien inestimable.

C'est un vrai plaisir que de travailler dans la caravane dentaire scolaire du district de Nyon.

Pedro Costa

Médecin Dentiste SSO (N. 203551)



Rapport de l'assistante dentaire

Rapport 2023 :

Mesdames, Messieurs les délégués des communes,

Mesdames, Messieurs les membres du comité,

Nous avons pu reprendre les dépistages normalement post-COVID selon le planning qui a été respecté, ainsi que les soins et détartrages qui ont été coordonnés sans problèmes particuliers.

Il n'y a pas eu de soucis techniques majeurs.

Nous avons instauré le triage des déchets au sein de la caravane pour être le plus éco-responsable.

Il y a eu une augmentation du nombre de classes.

Les élèves et les parents sont contents et nous aussi, grâce à toutes les personnes qui veillent au bon fonctionnement de la caravane, au Dr Costa avec qui tout est bien structuré dans la joie et l'harmonie ainsi qu'au comité pour leur soutien et bienveillance.

En vous remerciant

Maria Cresta





Rapport de la monitrice dentaire scolaire

Rapport assemblée générale Caravane dentaire scolaire itinérante du district de Nyon, 21 mars 2024

Bonsoir,

Je me présente, je m'appelle Fanny Michelet. Je suis assistante dentaire diplômée depuis 2004 et je suis la nouvelle monitrice dentaire scolaire de la Caravane dentaire scolaire itinérante du district de Nyon. En arrivant dans le canton de Vaud il y a 20 ans, j'ai travaillé durant 8 ans en clinique et ensuite 6 ans en cabinet privé. J'ai ensuite eu deux enfants et j'ai fait un petit break professionnel pour m'occuper d'eux. J'ai ensuite changé de voie pour travailler en tant que secrétaire médicale dans un cabinet de cardiologie à Lausanne durant 5 ans. Le métier d'assistante dentaire commençait à me manquer et j'ai décidé de rechercher un nouvel emploi en tant qu'assistante dentaire. Je travaille actuellement dans un cabinet à Cossonay depuis plus d'un an. La quarantaine arrivant, j'ai décidé de me lancer un nouveau challenge. Aimant le dentaire et les enfants, le métier de MDS était fait pour moi !

De plus je découvre une partie du canton de Vaud que je ne connaissais pas. Ayant vécu dans le canton du Jura, je vous avoue que d'aller travailler dans des toutes petites communes me fait un bien fou ! Je retrouve la gentillesse et le bienveillances des gens vivant dans de petite commune.

Mon activité au sein de la caravane à débutée au 11 décembre 2023.

En novembre et décembre 2023, j'ai passé plusieurs heures à agender les classes restantes pour booker les plannings de l'année scolaire 2023-2024 et modifier les supports de cours que Cendrine avait préparés.

Début décembre, (05.12.2023, 12.12.2023 et le 19.12.2023) j'ai suivi Cendrine dans les classes déjà planifiées afin de voir comment elle procédait et en fin de journée, j'adaptais les cours.

Dès la rentrée de janvier, j'ai débuté mes visites en solo !

12.01 **5 classes**, 15.01 **5 classes**, 19.01 **6 classes** et 29.01 **4 classes**.

Total de classes visitées en **janvier 20 classes**

06.02 **3 classes**, 09.02 **6 classes**, 19.02 **5 classes**, 20.02 **3 classes** et le 26.02 **6 classes**.

Total de classes visitées en **février 23 classes**

01.03 **4 classes**, 04.03 **5 classes**, 08.03 **5 classes**, 11.03 **5 classes**, 15.03 **7 classes**, 18.03 **6 classes**, 22.03 **5 classes**, 25.03 **6 classes**, 26.03 **2 classes**.

Total de classes visitées en **mars 45 classes**

A venir : **Avril 15 classes**, **mai 38 classes**, **juin 40 classes**. Soit un nombre de classes de **181 de janvier 2024 à juin 2024** pour un total 282 par année scolaire.

Le 25 avril prochain, je suivrai la formation pour le MDS organisée par l'ARESBD qui se déroulera à Lausanne de 8h00 à 17h00 au Casino de Montbenon.

Fanny Michelet





Rapport du médecin-dentiste conseil



Rapport du médecin-dentiste conseil de la caravane dentaire itinérante du district de Nyon

L'année 2023 s'est déroulée dans la continuité.

Notre caravane itinérante a beaucoup d'atout, elle offre des contrôles et des soins dentaires de **qualité** grâce à sa structure adaptée spécifiquement à l'enfant et son action sur place dans la cour des collèges.

Pas besoin d'un bus pour déplacer chaque classe avec 25 élèves turbulents qui viennent démonter la salle d'attente ou 25 parents obligés, avec leur véhicule, d'amener leur enfant chez un praticien.

La profession évolue vers une numérisation que ce soit pour les photographies, les radiographies et maintenant la prise d'empreintes.

On attend avec impatience l'intelligence artificielle A.I. pour la lecture et le diagnostic des caries sur les clichés.

Mais l'activité du médecin-dentiste est soumise aussi, de plus en plus, à des normes contraignantes comme celle sur le transfert des informations à sécuriser, des cours de formation continue obligatoire et des directives sur la façon et l'étendue du dépistage.

Le Comité et moi-même essayons de piloter au mieux notre caravane face au défi de la modernité en gardant en tête, au maximum, son côté humain primordial.

Il est très important d'établir dès le plus jeune âge, une relation de confiance.

En vous remerciant du soutien que vous apportez à notre caravane.

Le médecin-dentiste conseil

Féchy, le 04 mars 2024



Rapport du réviseur et comptes annuels 2023



**CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE
ITINERANTE DU DISTRICT DE NYON – GLAND**

RAPPORT DE L'AUDITEUR CONFORMÉMENT À LA NAS 910

À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE

COMPTES ANNUELS
2023

Fiduciaire Heller SA

Fiduciaire Heller SA

Place de la Gare 9
CH-1260 Nyon
Tél+41 (0)22 994 77 00
www.groupeheller.ch

RAPPORT DE L'AUDITEUR CONFORMÉMENT À LA NAS 910 À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA **CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE ITINÉRANTE DU DISTRICT DE NYON - GLAND**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement) de la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2023.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Bureau de la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des comptes annuels. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec la bourse en charge de la tenue des comptes et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à la convention du 25 septembre 2002.

Nyon, le 7 mars 2024

Fiduciaire Heller S.A.



Francesco Montoro
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels 2023 (bilan, compte de fonctionnement)



Bilan au 31 décembre 2023

Comptes	Désignations	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
91	A C T I F	266'969.60	224'178.48
910	DISPONIBILITES	263'543.90	219'133.73
9102.01	B.C.V., cpte crt. 842.288.00	263'543.90	219'133.73
911	DEBITEURS	2'938.55	1'773.85
9116.01	Débiteurs (collectif)	2'938.55	1'773.85
913	ACTIFS TRANSITOIRES	486.15	3'269.90
9139.01	Produits à recevoir	486.15	3'269.90
914	INVESTISSEMENTS	1.00	1.00
9146.01	Caravane - matériel	1.00	1.00
92	P A S S I F	266'969.60	224'178.48
920	Créanciers	1'707.10	4'000.90
9201.01	Créanciers (collectif)	1'707.10	4'000.90
925	PASSIFS TRANSITOIRES	6'974.30	4'334.80
9259.00	Charges à payer	6'974.30	4'334.80
928	FONDS DE RESERVE	160'000.00	135'000.00
9281.01	Fonds de réserve "Renouvellement caravane"	160'000.00	135'000.00
929	CAPITAL	98'288.20	80'842.78
9290.00	Résultats reportés	80'842.78	75'981.39
9290.02	Résultat de l'exercice	17'445.42	4'861.39



Compte de fonctionnement 2023

Comptes	Désignations	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION	286'447.88	303'647.60	313'000.00	313'000.00	295'712.86	300'498.05
130	SERVICE DU PERSONNEL ET DES ASSURANCES	234'381.68	125.70	263'300.00	-	243'408.75	1'060.15
130.3011.00	Salaires du personnel	169'377.00		189'500.00		179'194.45	
130.3030.00	Cotisations, part. AVS-AC	15'988.85		18'600.00		16'633.40	
130.3040.00	Cotisations, part. fonds de prévoyance	8'165.70		12'200.00		10'890.25	
130.3050.00	LAA, ass. maladie, perte salaires, RC	6'482.25		9'200.00		6'947.90	
130.3060.00	Remboursements frais déplacement	7'337.95		6'800.00		6'800.00	
130.3061.00	Indemnité dentiste conseil	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
130.3062.00	Indemnités & frais comité	7'938.15		10'000.00		7'792.75	
130.3062.10	Indemnités commune boursière	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
130.3063.00	Formation	4'091.78		2'000.00		150.00	
130.4411.00	Redistribution taxe CO2		125.70		-		162.10
140	EXPLOITATION	52'066.20	303'521.90	49'700.00	313'000.00	52'304.11	299'437.90
140.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'213.25		2'000.00		1'500.70	
140.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	2'459.05		2'300.00		3'523.20	
140.3116.00	Achats appareils, équipements, matériel	408.00		3'500.00		79.00	
140.3132.00	Petit matériel	236.20		800.00		24.85	
140.3132.10	Fournitures dentaires	4'346.25		6'000.00		5'303.90	
140.3132.20	Fournitures prophylaxie	5'777.25		6'500.00		6'082.45	
140.3139.00	Frais transports de la caravane	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
140.3139.10	Frais généraux	187.80		1'000.00		100.15	
140.3154.00	Entretien, réparations de la caravane	497.25		1'800.00		972.40	
140.3182.00	Télécommunications	595.70		800.00		542.00	
140.3185.00	Honoraires fiduciaire	1'800.00		1'800.00		1'800.00	
140.3189.00	Site internet - communication	213.30		1'500.00		4'064.31	
140.3190.00	Assurance technique et incendie	3'273.65		3'500.00		3'273.65	
140.3210.00	Frais bancaires	58.50		200.00		37.50	
140.3801.00	Attribution au fonds de réserve "Renouvellement caravane"	25'000.00		13'000.00		20'000.00	
140.4342.00	Soins dentaires		22'680.50		31'000.00		21'565.90
140.4526.00	Participations de communes		280'841.40		282'000.00		277'872.00
2	FINANCES	-	245.70	-	-	-	76.20
210	IMPOTS	-	245.70	-	-	-	76.20
210.4319.00	Commission de perception		245.70				76.20
	RESULTAT	17'445.42	-	-	-	4'861.39	-
	TOTAUX	303'893.30	303'893.30	313'000.00	313'000.00	300'574.25	300'574.25

Bénéfice opérationnel avant prélèvement du / attribution au fonds de réserve	42'445.42	13'000.00	24'861.39
./. Attribution au fonds de réserve "Renouvellement caravane"	-25'000.00	-13'000.00	-20'000.00
Bénéfice opérationnel après prélèvement du / attribution au fonds de réserve	17'445.42	-	4'861.39



Commentaires du Boursier relatifs aux comptes annuels 2023



Commentaires du Boursier relatifs aux comptes annuels 2023

Commentaires relatifs aux recettes :

- Dès 2021, la participation communale a été abaissée de **CHF 4.50** par habitant à **CHF 4.20**. La participation financière des communes était de **CHF 280'841.-** en 2023 (2022 : CHF 277'872.-), légèrement inférieure aux **CHF 282'000.-** budgétés.
- Les soins dentaires sont inférieurs de **CHF 8'319.-** par rapport aux recettes budgétées et se montent à **CHF 22'680.-** (2022 : 21'565.-).

Commentaires relatifs aux charges :

- Quelques postes de dépenses dépassent légèrement le budget :
 - Remboursements frais déplacement : CHF 7'338.- dépensés, soient CHF 538.- de plus que budgétés (CHF 6'800.-) en raison des nouvelles conditions d'embauche de la Monitrice Dentaire Scolaire remplaçante.
 - Formation : CHF 4'092.- dépensés, soient CHF 2'092.- de plus que budgétés (CHF 2'000.-), en raison d'une formation lourde du Médecin-dentiste. Le budget est toutefois respecté en moyenne sur 2 ans.
 - Imprimés et fournitures de bureau : CHF 2'213.- dépensés, soient CHF 213.- de plus que budgétés (CHF 2'000.-) en raison du stockage de nouveaux flyers d'information.
 - Matériel et logiciels informatiques : CHF 2'459.- dépensés, soient CHF 159.- de plus que budgétés (CHF 2'300.-) en raison de la hausse du coût des licences et de la constitution d'un stock de cartouches d'encre.
- Les autres postes de charges sont conformes au budget et n'appellent pas de commentaire particulier.
- Globalement les dépenses sont inférieures de **CHF 21'106.-** par rapport au budget (hors attribution au fonds de réserve "Renouvellement caravane).

Résultat :

- Le bénéfice opérationnel avant prélèvements respectivement attributions aux fonds de réserve se monte à **CHF 42'445.-** (2022 : CHF 24'861.-).
- Le Comité a par ailleurs approuvé une attribution au fonds de réserve « Renouvellement caravane » de **CHF 25'000.-**. Ce montant d'attribution permet à ce fonds de réserve d'atteindre **CHF 160'000.-**.
- Ainsi, le bénéfice opérationnel après prélèvements respectivement attributions aux fonds de réserve est de **CHF 17'445.-** (2022 : CHF 4'861.-), montant viré aux résultats reportés des fonds propres.

Au niveau des actifs au bilan :

- Le solde du compte courant détenu auprès de la BCV est conforme au relevé bancaire.
- Les débiteurs sont constitués des prestations de soin facturées en décembre et encaissées en janvier et février 2024.
- Les produits à recevoir résultent des décomptes finaux des charges sociales en notre faveur (AVS et LAA).
- La caravane et son matériel sont dans les livres à **CHF 1.-**, comme l'année précédente.

Au niveau des passifs au bilan :

- Les créanciers sont constitués de factures courantes du mois de décembre payées en janvier 2024, essentiellement l'impôt source de décembre 2023.
- Les charges à payer représentent les vacances du Comité 2023 payées en 2024.
- Les fonds de réserve "Renouvellement caravane" a été augmenté de **CHF 25'000.-** par décision du Comité.

Le résultat de l'exercice de **CHF 17'445.-** est reporté au bilan. Le résultat de l'exercice précédent de **CHF 4'861.-** est additionné aux résultats cumulés de tous les exercices antérieurs, soient **CHF 80'842.-**. Les fonds propres totaux se montent ainsi à **CHF 98'288.-** à la fin de l'exercice.

Révision des comptes

Les comptes annuels ont été contrôlés en février par la Fiduciaire Heller SA à Nyon ainsi que par les représentants des communes vérificatrices de Mies et Prangins.

Ces rapports sont standards en cela qu'ils ne contiennent ni réserve ni remarque. Le Comité les remercie pour les contrôles effectués.

Le boursier se tient à votre disposition pour tout complément d'informations.

Julien Ménoret, Boursier

Gland, le 7 mars 2024



Rapport des communes vérificatrices

Clinique Dentaire Scolaire Itinérante du District de Nyon

Rapport des vérificateurs

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis le jeudi 28 février 2024 à l'administration communale de Gland afin de procéder à la vérification des comptes de la Clinique dentaire du District de Nyon au 31 décembre 2023 présentant un résultat de CHF 17'445.42 qui porte ainsi le capital à CHF 98'288.20.

Monsieur Julien Ménoret nous a reçu et nous a fourni tous les documents et renseignements nécessaires pour l'accomplissement du mandat.

Nous avons vérifié par sondages le bilan et les comptes de fonctionnement. A notre connaissance la comptabilité est tenue avec exactitude.

Nous remercions le Comité pour la bonne gestion et le travail effectué.

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice au 31 décembre 2023 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité ainsi qu'à son boursier.

Gland, le 28 février 2024

Les vérificateurs :



Monsieur Salvatore Mascali

Commune de Mies



Monsieur Jean-Marc Bettems

Commune de Prangins